



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par téléconférence, à Gatineau, le mercredi 6 mai à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Yess Gacem, directeur général adjoint et M^e Geneviève Leduc, greffière.

CE-2020-258

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUES RENÉ-MARENGÈRE ET EUGÈNE-DAGENAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-ROSE - LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur les rues René-Marengère et Eugène-Dagenais, dossier RS-20-044, comme illustré au plan numéro CRO-20-078 du 17 février 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
René-Marengère	Nord	De la rue Mutchmore, sur une distance de 15 m vers l'ouest	Décembre à mars
Eugène-Dagenais	Nord	De la rue Mutchmore, sur une distance de 91 m vers l'ouest	Décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-078 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-259

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AUTORISER LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES HEURES PERMISES POUR LA RÉPARATION DU PONT D'ÉTAGEMENT DE L'AUTOROUTE 5, SITUÉ AU-DESSUS DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-ROSE - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec doit réaliser des travaux de réparation du pont d'étagement de l'autoroute 5, situé au-dessus du boulevard Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont prévus entre les mois de juin et septembre 2020 inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE le ministère désire réaliser certains travaux de nuit, le tout afin d'accélérer la réalisation des travaux et principalement de minimiser les impacts sur la circulation;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux de nuit devraient s'échelonner sur environ une dizaine de nuits;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser le ministère des Transports du Québec à faire réaliser les travaux de réparation du pont d'étagement de l'autoroute 5, situé au-dessus du boulevard Saint-Joseph pendant une dizaine de nuits entre les mois de juin et septembre 2020 inclusivement;

De plus, ce comité demande au ministère des Transports du Québec d'aviser le Service des infrastructures de l'horaire exact des travaux, et ce, au moins cinq jours ouvrables avant la réalisation de ceux-ci.

Adoptée

CE-2020-260

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - BOULEVARD MAISONNEUVE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur le boulevard Maisonneuve, dossier RS-20-083, comme illustré au plan numéro CRO-20-148 du 25 mars 2020, le tout afin de :

Implanter une zone d'arrêt interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Maisonneuve	Ouest	De la rue Papineau, sur une distance de 68 m vers le sud	En tout temps
Maisonneuve	Ouest	De la rue Élisabeth-Bruyère, sur une distance de 65 m vers le sud	En tout temps Excepté autobus

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-148 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-261

SOUSSION 2020 SP 036 - REMPLACEMENT DU COULIS - CENTRE AQUATIQUE LUCIEN-HOULE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme D. L. S. Construction inc., 1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau, Québec, J9J 3N9, pour la fourniture de matériaux, main-d'œuvre et l'équipement nécessaire pour les travaux de remplacement du coulis des bassins du Centre aquatique Lucien-Houle situé dans le secteur de Buckingham, pour un montant total de 254 094,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission reçue le 13 mars 2020 et révisée le 25 mars 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19001-005-93923	232 022,37 \$	Travaux financés à même la réserve cycle de vie - 18-2018 – Coulis – Centre aquatique Lucien-Houle
04-13493	11 050,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	11 022,38 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-262

SOUSSION 2019 SP 078 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION SUR LE RUISSEAU SMITH - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Les Services EXP inc., 170, rue Deveault, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Z 1S6, pour les services professionnels d'ingénierie pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance de travaux pour la réalisation de l'aménagement d'un bassin de rétention sur le ruisseau Smith dans le secteur de Buckingham, basé sur les prix forfaitaires et unitaires inscrits à l'offre de prix, pour un montant approximatif de 302 269,28 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 30 janvier 2020, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme Les Services EXP inc., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet d'aménagement d'un bassin de rétention sur le ruisseau Smith;
- autorise la firme Les Services EXP inc., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet d'aménagement d'un bassin de rétention sur le ruisseau Smith;

- confirme son engagement à soumettre au MELCC et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-17003-007-93924	276 012,14 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 17-3035 - Ruisseau Smith
04-13493	13 145,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	13 112,14 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-263

SOUSSION 2020 SP 060 - SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE - CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - PROJETS D'INFRASTRUCTURES URBAINES 2020 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes, pour les services professionnels de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux pour des projets d'infrastructures urbaines 2020, à savoir :

- Lot 1 – Secteur de Gatineau :

À la firme Englobe corp., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour un montant total approximatif de 334 393,29 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 mars 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;

- Lot 2 – Divers secteurs de la ville de Gatineau :

À la firme Les Services EXP inc., 920, boulevard Saint-Joseph, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour un montant total approximatif de 306 143,93 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 mars 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final et présentant le prix le moins élevé à la suite de l'égalité du pointage final, après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-17003-067-93925	305 345,64 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 20-3003 – Contrôle de qualité - 2020
18-17003-067-93926	279 550,21 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 20-3003 – Contrôle de qualité - 2020
04-13493	27 855,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	27 785,87 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-264

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - CONSTRUCTION J. RAYMOND INC. - CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution numéro CE-2018-705 du 19 septembre 2018, la Ville de Gatineau adjugeait un contrat à la firme Construction J. Raymond inc. pour la réalisation du projet de construction de la nouvelle bibliothèque du Plateau de Gatineau, pour un montant total de 8 627 147,14 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des coûts supplémentaires couverts par des ordres de changements pour un montant de 181 615,09 \$ incluant les taxes, ont été autorisés en vertu des délégations de pouvoir numéros 160108, 163366, 165248, 166111, 167999, 168215 et 168580;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a déposé une nouvelle demande au montant net de 38 602,61 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les firmes Atelier Tag-neuf architectes et CIMA+, s.e.n.c., mandatées par la Ville de Gatineau pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux, ont analysé les demandes de coûts supplémentaires déposées par Construction J. Raymond inc. et en recommandent le paiement;

CONSIDÉRANT QUE la somme des avenants positifs dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, le Service des infrastructures recommande l'approbation de ces coûts supplémentaires :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 160108, 163366, 165248, 166111, 167999, 168215 et 168580 au montant total de 181 615,09 \$ incluant les taxes;
- approuve le montant net supplémentaire de 38 602,61 \$ incluant les taxes, au contrat de Construction J. Raymond inc., portant ainsi l'ajustement de coût de soumission au montant de 220 217,71 \$ incluant les taxes.

Le coût total de ce contrat représente un montant de 8 847 364,85 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16023-005-93927	38 571,28 \$	PDI - Déploiement des bibliothèques – District électoral du Plateau - 16-2007 - Contingences – Bibliothèque du Plateau
04-13493	1 836,95 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 832,36 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-265

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2018 SP 072 - SERVICE DE TERREAUTAGE DE TERRAINS SPORTIFS ET FOURNITURE DE TERRE DE CULTURE ET VÉGÉTALE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseurs	Description	Montant année optionnelle taxes incluses, sujet à indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2018-486	---	Pelouse Santé inc.	2018 SP 072 – Service de terreautage de terrains sportifs et fourniture de terre de culture et végétale	34 166,37 \$	2020-06-27 au 2021-06-26	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides et qu'une année optionnelle est prévue au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics désire se prévaloir de la période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service des travaux publics à se prévaloir de l'année optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 19 avril 2018.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71425-521-93905 – Terrains sportifs - Entretien réparation - Infrastructure.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2021, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-266

SOUSSION 2020 SP 018 - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes DJL Construction inc. et Pavage Coco inc. pour la fourniture de béton bitumineux et le bitume d'amorçage pour les travaux d'asphaltage dans les divers secteurs de la ville, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions respectives déposées le 31 mars 2020 et suivant le tableau des prix annexés, et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville.

Lors de l'approvisionnement, le Service des travaux publics devra tenir compte des points suivants :

- Les secteurs à desservir;
- La distance de l'usine;
- Les coûts de transport;
- Le temps d'attente;
- Les heures de pointe de circulation;
- Les prix soumis.

De plus, ce comité autorise le Service des travaux publics à procéder à l'achat de béton bitumineux au-delà des quantités inscrites à la formule de soumission, et ce, selon les besoins réels et jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Les contrats seront valides à partir du 15 avril 2020 ou à la fin de la période de dégel 2020 et se termineront le 4 décembre 2020.

Le prix des divers types de mélange bitumineux sera ajusté mensuellement, à compter du 15 mai 2020, selon l'augmentation ou la baisse du prix du bitume entrant dans la composition des divers mélanges. L'ajustement final qui consistera en un paiement ou un crédit se fera à la fin de chaque saison.

Les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à même les postes budgétaires 02-31210-625 – Rues pavées - Asphalte et 02-31210-639 – Rues pavées - Autres matières non comestibles.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-267

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2016 SP 247A - FOURNITURE DE PRODUITS POUR FEUX DE SIGNALISATION ET FEUX DE PIÉTONS - SOUMISSION 2016 SP 249 - FOURNITURE DE PAPIER BRUT, PAPIER HYGIÉNIQUE, SACS À ORDURES ET SACS DE RECYCLAGE - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE les firmes suivantes se sont vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Fournisseur	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2017-329	Electromega Ltée	2016 SP 247A - Fourniture de produits pour feux de signalisation et feux de piétons	293 996,53 \$ (incluant l'IPC 2020 de 2,2%)	18.04.2020 au 18.04.2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
CE-2017-244	Les emballages Boudreault Canada Ltée	2016 SP 249 - Fourniture de papier brut, hygiénique et sacs à ordures et de recyclage - Sections 1-2-3	135 196,76 \$ (IPC à venir)	03.05.2020 au 03.05.2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
CE-2017-244	Sani-tech	2016 SP 249 - Achat de papier brut, hygiénique et sacs à ordures et de recyclage – Sections 4	16 348,82 \$ (IPC à venir)	03.05.2020 au 03.05.2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par les firmes précitées sont valides et que des années optionnelles sont prévues aux contrats;

CONSIDÉRANT QUE le Service des finances désire se prévaloir de la première période (de deux années) année optionnelle prévue aux divers contrats :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service des finances à se prévaloir de la première année optionnelle prévue aux contrats, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées pour les dossiers cités ci-haut.

Les fonds à cette fin seront pris aux différents postes d'inventaires et aux postes budgétaires des opérations jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2021, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-268

ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-14 POUR UN MONTANT TOTAL DE 225 736,55 \$ POUR LA PÉRIODE DU 9 AU 15 AVRIL 2020**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-14 pour un montant total de 225 736,55 \$ pour la période du 9 au 15 avril 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-269

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 13 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 15 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 15 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES 14**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 13, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 15, la liste des réquisitions numéro 15 ainsi que la liste des embauches numéro 14 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 13	Pièces de comptes à payer	20 981,22 \$	13 au 17 avril 2020
Liste PD numéro 15	Pièces de comptes à payer	384 572,02 \$	13 au 17 avril 2020
Liste des réquisitions numéro 15	Pièces de comptes à payer	3859,04 \$	13 au 17 avril 2020
Liste des embauches numéro 14	Embauche du personnel temporaire	428 994,96 \$	5 au 11 avril 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 1 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-270

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-15 POUR UN MONTANT TOTAL DE 179 321,20 \$ POUR LA PÉRIODE DU 16 AU 22 AVRIL 2020**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-15 d'un montant total de 179 321,20 \$ pour la période du 16 au 22 avril 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-271

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 14 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 16 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 16 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES 15

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 14, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 16, la liste des réquisitions numéro 16 ainsi que la liste des embauches numéro 15 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 14	Pièces de comptes à payer	16 477,24 \$	20 au 24 avril 2020
Liste PD numéro 16	Pièces de comptes à payer	551 081,55 \$	20 au 24 avril 2020
Liste des réquisitions numéro 16	Pièces de comptes à payer	219,41 \$	20 au 24 avril 2020
Liste des embauches numéro 15	Embauche du personnel temporaire	94 220,36 \$	12 au 18 avril 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-272

SUBVENTION DE 20 000 \$ - AIDE FINANCIÈRE À MOISSON OUTAOUAIS POUR LE MAINTIEN DU SERVICE ALIMENTAIRE EN RAISON DE LA CRISE HUMANITAIRE CAUSÉE PAR LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - NATHALIE LEMIEUX

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Moisson Outaouais, organisme à but non lucratif, a fait une demande d'aide d'urgence pour maintenir son service alimentaire auprès de 41 organismes membres qui desservent la communauté dans le besoin;

CONSIDÉRANT QUE les mesures de confinement ont obligé l'annulation des activités de collecte de fonds et de denrées alimentaires pour Moisson Outaouais;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une forte augmentation de la demande d'aide alimentaire en raison de la crise humanitaire qui sévit depuis le mois de mars et que leur approvisionnement a diminué de 50 %;

CONSIDÉRANT QUE le soutien accordé par l'élue est de plus de 5 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 20 000 \$ à l'ordre de Moisson Outaouais, 37, rue Bombardier, Gatineau (Québec), J8R 0G4, à titre de subvention.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972-	20 000 \$	Madame la conseillère Nathalie Lemieux – District électoral de Touraine – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79940-692	20 000 \$		Madame la conseillère Nathalie Lemieux – District électoral de Touraine - Aménagement - Équipement non-capitalisable
02-79940-972		20 000 \$	Madame la conseillère Nathalie Lemieux – District électoral de Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2020.

Adoptée

CE-2020-273

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS –
SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - CONSTRUCTION DU SENTIER CHAMPLAIN -
DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - MIKE DUGGAN**

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-804 du 5 octobre 2016, adjugeait un contrat à la firme Quadrivium conseil inc., maintenant appelée QDI, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le projet de construction des sentiers Champlain et de la ferme Moore pour un montant approximatif de 114 687,56 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-564 du 21 août 2019, adjugeait un contrat à la firme Pavage Inter Cité (130247 Canada inc.) pour les travaux du projet de construction du sentier Champlain pour un montant approximatif de 896 759,01 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 8 853,08 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu de la délégation de pouvoir numéro 157078 pour des honoraires supplémentaires en lien avec des activités de conception additionnelle requise à la suite des commentaires reçus du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le sentier Champlain dans le cadre de la demande du certificat d'autorisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE la firme QDI a soumis des demandes d'honoraires supplémentaires en lien avec des activités de conception et de surveillance;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande l'approbation des services supplémentaires pour les honoraires professionnels de la firme QDI pour un montant de 41 567,49 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les ajustements présentés dépassent la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit de 10 % de la valeur initiale du contrat dans le cas présent :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 157078 au montant total de 8 853,08 \$ incluant les taxes, pour la réalisation d'activités de conception additionnelle;
- approuve le montant de 41 567,49 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, pour des honoraires professionnels supplémentaires à la firme QDI dans le cadre du projet de construction des sentiers Champlain et de la ferme Moore.

Le coût total de ce contrat représente un montant de 165 108,13 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-12013-002-93928	31 948,01 \$	Piste cyclable de la Rivière du Lièvre – Pavage - 16-3015 - Sentier Champlain
06-30793-002-93929	6 008,64 \$	Aménagement - Sentiers récréatifs et liens cyclables - 16-3015 - Sentier Champlain
04-13493	1 807,68 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 803,16 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 mai 2020.

Adoptée

CE-2020-274

REJET - SOUMISSION 2019 SP 407 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - MISE À NIVEAU DU POSTE DE POMPAGE TOURAINÉ - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 12 décembre 2019, un appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils portant sur la mise à niveau du poste de pompage Tourainé;

CONSIDÉRANT QUE seulement une offre a été reçue avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et que l'offre conforme excède les disponibilités budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14 2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2019 SP 407 et autorise la Division de l'approvisionnement à lancer de nouveaux appels d'offres publics au moment jugé opportun, après avoir modifié les documents d'appel d'offres.

Adoptée

CE-2020-275

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME ANICLAUDE BEAUDRY À UN SURCROÏT DE TRAVAIL AU POSTE DE CHEF D'UNITÉ - AQUATIQUE AU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUIN 2020 AU 1^{ER} JANVIER 2021

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816 2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a été autorisé à prolonger un surcroît de travail temporaire à titre de chef d'unité - Aquatique, du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour une période de 11 mois :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Aniclaude Beaudry à titre de chef d'unité - Aquatique, du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour une période de 11 mois.

Les fonds à cette fin seront pris dans le poste budgétaire du service concerné.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 mai 2020.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^c GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif